

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2018**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 13  
Pouvoirs : 0  
Votants : 13

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
07/06/2018

Le 14 Juin 2018, le bureau communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Raymond MOUSSY, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Gilles CREMET (Civrieux), André COLLON (Adjoint-St Jean de Thurigneux), David POMMIER (Adjoint-Villeneuve), Daniel VIGNARD (Maire-Savigneux).

Secrétaire de séance : Daniel DOMPOINT.

**OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demande de Subvention - Mise en séparatif et réhabilitation des réseaux d'assainissement– OP 73.08 et OP 73.07 – Chemins de la Clé Germain, de Cibeins et du Picou – T3 SDA - Misérieux**

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, présente ces demandes de subventions. Il rappelle que la CCDSV réhabilite les réseaux d'assainissement sur la commune de Misérieux notamment pour réduire le débit d'eaux claires parasites permanentes et météoriques.

D'une part, la tranche T3 prévoit avec l'opération OP 73.07, située sur le chemin du Picou, la réhabilitation du réseau d'eaux usées avec le remplacement en lieu et place, en tranchée ouverte, de 30 ml de canalisation et la réparation sans tranchée de 250 ml de canalisation par chemisage continu.

Le coût de cette opération, au stade Avant-Projet, est de 83 000 € H.T. Le démarrage des travaux est prévu dans l'été 2018. Ce projet fera l'objet d'une consultation par le biais de l'accord cadre travaux.

D'autre part, pour l'opération OP 73.08, la tranche T3 envisage la mise en séparatif des réseaux d'assainissement situés sur le chemin de la Clé Germain, le chemin de Cibeins et le chemin du Picou.

Les travaux consistent à poser 410 ml de canalisation d'eaux usées et 30 ml de canalisation d'eaux pluviales, à raccorder 14 branchements EU, à requalifier le réseau unitaire en réseau d'eaux pluviales. Le coût total de l'opération est estimé à 205 000€ HT avec 191 550 € HT pour les eaux usées (compétence de la CCDSV) et 13 450 € HT pour les eaux pluviales (compétence de la commune de Misérieux).

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'opération 73.07, projet de réhabilitation du réseau d'eaux usées du chemin de Picou à Misérieux, pour un montant global de l'opération évalué à 83 000 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **D'APPROUVER** l'opération 73.08, projet de mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur le chemin de la Clef Germain, le chemin de Cibeins et le chemin du Picou à Misérieux, pour un montant global de l'opération évalué à 191 550,00€ HT et son plan de financement ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à mener à terme ces opération selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **DE SOLLICITER** l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** pour ces opérations le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées. ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget annexe de l'assainissement collectif.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**18 JUIN 2018**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180614-2018B16-AS

Affichage le :

**18 JUIN 2018**

A Trévoux, le 14/06/2018

**Le Président,  
Bernard GRISON**

